



VEYSONNAZ

INFOS

ÉDITÉ PAR LA COMMUNE
DE VEYSONNAZ
N° 26 - DÉCEMBRE 2022

LE MOT DU CONSEIL

Au travers de cette nouvelle édition de «Veysonnaz Infos», vous pourrez appréhender les principaux projets de votre collectivité pour l'année 2023 et pour les suivantes.

Nous évoquerons bien évidemment ici les travaux de la rue centrale de Pra. Comme vous l'avez certainement déjà constaté sur ce premier tronçon, ce chantier comprend une rénovation complète des infrastructures souterraines et de surface. À l'issue de cette première phase, la rue sera rendue aux usagers durant la saison d'hiver à venir. La suite de cette métamorphose, comprenant le solde des transformations routières et l'aménagement d'infrastructures touristiques et de loisirs, se poursuivra sur l'année 2023. Votre station sera alors dotée d'une rue attractive et agréable donnant la priorité aux piétons et à l'animation.

Cet engagement majeur et indispensable entraîne évidemment une importante concentration des moyens financiers de la collectivité. Il s'inscrira par ailleurs dans la durée et limitera le potentiel d'investissement destiné à favoriser la réalisation d'autres projets.

Nos ambitions ne doivent cependant pas être exclusivement conditionnées à la seule disponibilité budgétaire. Ainsi, nous avons souhaité transcrire nos objectifs de développement au travers du plan d'investissements 2023-2025. À sa lecture, vous y trouverez notamment les intentions suivantes :

- Réaménagement de la rue du centre village : la volonté d'améliorer la qualité de l'accessibilité au centre du village et la création d'une zone de rencontre favoriseraient une meilleure coexistence entre véhicules et piétons. Un premier budget pourrait être débloqué en 2024 pour la mise sur pied d'un concours d'idées architecturales.
- Construction d'une salle polyvalente : le besoin de disposer d'une salle communale supplémentaire pouvant également être occupée par les différentes sociétés locales ou louée par des tiers paraît nécessaire. Nous avons porté un montant au budget 2023 destiné à la conception d'un projet de salle potentiellement située au-dessus de la crèche.
- Approvisionnement en eau potable et réseau d'assainissement du village de Beaupérier : l'alimentation en eau potable du village de Beaupérier, ainsi que l'évacuation de ses eaux usées vont faire l'objet de travaux de sécurisation et d'améliorations dès 2024.

Au vu de la capacité de financement de notre collectivité, il existe évidemment un risque que toutes ces réalisations ne puissent être envisagées dans les 2 à 3 ans. Elles n'en restent pas moins cohérentes et doivent figurer au rang des investissements à venir.

En parcourant cette édition, vous pourrez également prendre connaissance du compte-rendu des ateliers participatifs réalisés dans le contexte du projet de fusion, des adaptations organisationnelles entreprises par notre office du tourisme et des projets en cours de notre jeunesse ou de notre chorale.

L'ensemble du Conseil vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année et d'ores et déjà une belle année 2023 !

Convocation assemblée primaire bourgeoise	2
Procès-verbal de l'assemblée primaire bourgeoise du 14 juin 2022	2
Budget Bourgeoisie 2023	3
Convocation assemblée primaire municipale	3
Procès-verbal de l'assemblée primaire municipale du 14 juin 2022	3
Message du Conseil communal	5
Dossier « Fusion » Sion-Veysonnaz	12
Dossier « Travaux publics » Réaménagement de la rue centrale de pra	14
Dossier « Tourisme » Des changements au sein de l'office de tourisme	15
Dossier « Mobilité » Une nouvelle navette 100% électrique	16
Dossier « Vie associative » La Jeunesse Barlokette fête ses 10 ans	18
Chorale Sainte-Cécile: heureux celui qui chante!	19

SO MI MAI RE

CONVOCATION ASSEMBLÉE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE DE VEYSONNAZ

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Veysonnaz est convoquée le

MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 18H30 À LA SALLE COMMUNALE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs ;
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 14 juin 2022 - Approbation ;
3. Budget 2023 de la Bourgeoisie - Approbation ;
4. Divers.

Le budget 2023 de la Bourgeoisie est soumis à la consultation publique dès ce jour jusqu'à celui de l'assemblée, au secrétariat communal, aux heures d'ouverture officielles.

Le budget 2023 de la Bourgeoisie est publié, dans son intégralité, sur le site internet de la commune www.veysonnaz.org ou peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du secrétariat communal ou être envoyé par courrier postal à votre domicile sur simple requête téléphonique 027 207 10 52 ou par courriel à info@veysonnaz.org.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 14 JUIN 2022

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET SOUHAITS DE BIENVENUE

À 19 h 30 précise, le président Patrick Lathion, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux bourgeois présents ainsi qu'au Conseil bourgeoisial. Il excuse l'absence de M^{me} Laurence Fournier, conseillère bourgeoisiale et salue la présence de M. Pierre Pomarès, représentant la fiduciaire Nofival SA à Sion en qualité de réviseur.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée par affichage aux piliers publics, par publication sur le site internet de la Commune, dès le 20 mai 2022 et transmis par distribution postale à tous les ménages le 10 juin 2022 par le biais de la brochure Veysonnaz Infos N° 24.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 14.12.2021
3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2021
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2021
6. Divers

Cet ordre du jour, ayant été approuvé à l'unanimité et à main levée par l'Assemblée, le président déclare l'Assemblée ouverte et légalement convoquée.

Le président désigne M^{me} Madeleine Bornet en qualité de scrutatrice.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14.12.2021

Le président informe que le protocole de la dernière séance a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos N° 24 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire, sauf si l'Assemblée le demande expressément.

Tel n'étant pas le cas, soumis au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité tel que rédigé sans relecture.

3. LECTURE DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2021

Le président donne lecture des comptes de fonctionnements et du bilan. Il s'agit d'un exercice tout à fait habituel, sans variation notable par rapport aux exercices précédents.

L'excédent de revenus de l'exercice au niveau du fonctionnement se chiffre à Fr. 2'940.-, qui reporté au bilan, augmente le capital de la Bourgeoisie de Veysonnaz à Fr. 181'271.15.

Aucun investissement n'a été réalisé durant cet exercice.

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Le président passe ensuite la parole à M. Pierre Pomarès qui, au nom de la fiduciaire Nofival SA à Sion, donne lecture du rapport de révision des comptes bourgeoisiaux 2021 établi par l'organe de contrôle le 24 mai 2022 et présenté au Conseil bourgeoisial le même jour.

5. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2021

Les comptes bourgeoisiaux ont été préalablement approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 24 mai 2022 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.

Soumis au vote à main levée, l'Assemblée bourgeoisiale adopte, à l'unanimité des membres présents, les comptes 2021 de la Bourgeoisie de Veysonnaz et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

6. DIVERS

Le président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président remercie une dernière fois l'Assemblée pour sa participation constructive et clôt officiellement l'Assemblée bourgeoisiale, laquelle est suivie de l'Assemblée primaire de la Municipalité.



BUDGET BOURGEOISIE 2023

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉTAILLÉ

DÉSIGNATION	EXERCICE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
DÉPENSES			
Frais de gestion	60.00	60.00	60.00
Comptes de clôture - virement au bilan	2'940.00	2'940.00	2'940.00
Total des dépenses	3'000.00	3'000.00	3'000.00
RECETTES			
Intérêts des titres et créances	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Intérêts du fonds de reboisements	0.00	0.00	0.00
Total des recettes	3'000.00	3'000.00	3'000.00

BUDGET DES INVESTISSEMENTS DÉTAILLÉS

AUCUN INVESTISSEMENT PRÉVU EN 2023.

CONVOCAISON ASSEMBLÉE PRIMAIRE MUNICIPALE

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE VEYSONNAZ

L'Assemblée primaire de la Municipalité de Veysonnaz est convoquée le

MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 18 H 40 À LA SALLE COMMUNALE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs ;
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 14 juin 2022 - Approbation ;
3. Budget 2023 de la Municipalité - Approbation ;
4. Planification financière 2024-2025 - Présentation ;
5. Taux fiscaux 2023 - Informations et décisions ;
6. Informations communales ;
7. Divers.

Le budget 2023 de la Municipalité est soumis à la consultation publique dès ce jour jusqu'à celui de l'assemblée, au secrétariat communal, aux heures d'ouverture officielles.

Le budget 2023 de la Municipalité est publié, dans son intégralité, sur le site internet de la commune www.veysonnaz.org ou peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du secrétariat communal ou être envoyé par courrier postal à votre domicile sur simple requête téléphonique 027 207 10 52 ou par courriel à info@veysonnaz.org.

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE PRIMAIRE MUNICIPALE DU 14 JUIN 2022

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET SOUHAITS DE BIENVENUE

À 19 h 45 précise, M. le président Patrick Lathion, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents (15) ainsi qu'au Conseil communal. Il excuse l'absence de M^{me} Laurence Fournier, conseillère communale et salue la présence de M. Pierre Pomarès, représentant la fiduciaire Nofival SA à Sion en qualité de réviseur. L'Assemblée primaire de la Municipalité

a été convoquée par affichage aux piliers publics, par publication sur le site internet de la Commune, dès le 20 mai 2022 et transmis par distribution postale à tous les ménages le 10 juin 2022 par le biais de la brochure Veysonnaz Infos N° 24.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 14.12.2021

3. Lecture des comptes communaux 2021
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes communaux 2021
6. Informations communales
7. Divers

Cet ordre du jour est approuvé, à l'unanimité, à main levée, par l'Assemblée. M. le président déclare donc l'Assemblée ouverte et légalement convoquée et désigne M^{me} Madeleine Bornet en qualité de scrutatrice.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

DU 14.12.2021

M. le président rappelle que le protocole de la dernière Assemblée a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos N° 24 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire, sauf si l'Assemblée le demande expressément. Tel n'étant pas le cas, soumis au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé, sans relecture, tel que rédigé, à l'unanimité des citoyens présents.

3. LECTURE DES COMPTES

COMMUNAUX 2021

M. David Théoduloz, en sa qualité de président de la commission Finances et Impôts, donne lecture et commente en détail les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2021.

Après un exercice 2020 qualifié d'hors norme suite à des recettes fiscales extraordinaires, les résultats de l'exercice 2021 sont revenus à une situation régulière.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Avec un total de **revenus financiers de Fr. 4'600'101.86** et un total de **charges financières de Fr. 4'178'824.15**, le compte de fonctionnement dégage pour l'exercice sous revue **une marge d'autofinancement de Fr. 421'277.71**.

Après comptabilisation des **amortissements pour Fr. 365'323.10**, le résultat du compte de fonctionnement présente un **excédent de revenus de Fr. 55'954.61**.

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Avec un total de **dépenses de Fr. 686'487.40** et un total de **recettes de Fr. 292'563.20**, le compte d'investissements présente un **résultat net de Fr. 393'924.20**.

ÉVOLUTION DE LA FORTUNE

La marge d'autofinancement de Fr. 421'277.71 couvrant les investissements nets de Fr. 393'924.20, il en résulte un **excédent de financement de Fr. 27'353.51**.

En augmentation de l'excédent de revenus de Fr. 55'954.61, **la fortune** passe de Fr. 3'203'632.64 au 31.12.2020 à **Fr. 3'259'587.25 au 31.12.2021**.

Du fait de ces résultats, **la fortune nette par habitant** se monte à Fr. 2'347.-- au 31.12.2021 en légère augmentation par rapport à Fr. 2'335.-- à la fin de l'année 2020.

CONCLUSION

Les importants investissements prévus dans les deux prochaines années pour le réaménagement de la rue centrale de Pra, qui seront nettement supérieurs à la marge d'autofinancement, engendreront de nouveaux coûts induits.

Les charges restent cependant maîtrisées et l'évolution du niveau d'endettement pourra se résorber sur le moyen terme au travers d'une diminution des investissements ce qui permettra d'assurer un service et des infrastructures de qualité à notre population et à nos hôtes.

Au travers d'une gestion équilibrée des moyens mis à disposition et sur la base de ces résultats, le Conseil communal propose à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2021.

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

M. le président passe ensuite la parole à M. Pierre Pomarès qui, au nom de la fiduciaire Nofival SA à Sion, donne lecture du rapport de révision établi par l'organe de contrôle le 24 mai 2022.

5. APPROBATION DES COMPTES

COMMUNAUX 2021

Les comptes communaux ont été préalablement approuvés par le Conseil communal en séance du 24 mai 2022 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.

Les comptes tels que présentés ne soulèvent aucune question ou remarque de la part de l'Assemblée.

Soumis au vote à main levée, l'Assemblée primaire adopte à l'unanimité des membres présents sans abstention, les comptes 2021 de la Commune de Veyson-

naz et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

M. le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

6. INFORMATIONS COMMUNALES

ÉTAT DE SITUATION DU PROJET DE FUSION

M. le président rappelle les étapes principales de ce projet, ainsi que les récentes démarches entreprises depuis la dernière assemblée primaire de décembre 2021, à savoir :

- la finalisation de l'étude de faisabilité et l'élaboration du rapport stratégique qui a abouti à la décision des 3 exécutifs communaux de Mont-Noble, Veysonnaz et Sion de poursuivre le processus de fusion ;
- la rencontre citoyenne du 6 avril dernier à la salle de gymnastique qui a permis aux nombreux citoyens présents :
 - de prendre connaissance du rapport stratégique de la Ville de Sion pour une fusion avec Veysonnaz ;
 - d'entendre le président de la Ville de Sion, M. Varone, présenter la vision stratégique « Sion, capitale suisse des Alpes »
 - d'échanger avec l'exécutif de Veysonnaz et le président de la Ville sur le projet de fusion, avec notamment des questions posées sur les thématiques suivantes :
 - conséquences de la révocation des conventions intercommunales avec Nendaz
 - impact de la fusion sur l'école primaire et le CO
 - impact de la fusion sur la paroisse
 - vision stratégique de Sion, capitale suisse des Alpes
 - préservation de l'influence politique de Veysonnaz
 - tourisme – enjeux financiers, promotion, mode de gouvernance, projet de télécabine

Pour la suite du projet, les étapes suivantes sont programmées comme suit :

- de juin à août 2022, le bureau mandaté va récolter, auprès de l'ensemble des responsables communaux, les informations



nécessaires à l'établissement d'une situation opérationnelle pour déterminer les besoins et ressources pour la création de la nouvelle commune fusionnée ;

- dès la fin août 2022, en collaboration avec la Fondation pour le développement durable des régions de montagne FDDM, des ateliers participatifs ou ateliers citoyens seront organisés pour déterminer les attentes et les craintes des populations des trois communes sur les thématiques proposées, à savoir :
 - l'aménagement du territoire (développement, mobilité, environnement)
 - les prestations communales (services à la population, infrastructures, digitalisation)
 - les identités (cohésion sociale, vie associative, gouvernance, représentativité)
 - le développement communal (attractivité économique, tourisme, agriculture)

L'ensemble des informations recueillies lors de l'établissement des états de situation opérationnels et lors des ateliers citoyens permettront aux 3 exécutifs communaux d'établir un rapport de fusion qui sera présenté à la population d'ici fin 2022 – début 2023, et soumis au vote populaire courant 2023.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PRA

M. le président informe l'assemblée que ce projet d'aménagement, le plus important pour la commune pour la fin de cette législature, a pu débuter à la mi-avril 2022, pour être achevé, si tout va pour le mieux, fin 2023 ou courant 2024.

M. le président donne ensuite moult renseignements sur :

- l'état d'avancement actuel des travaux à ce jour ;

- le planning échelonné de réalisation programmé par les bureaux d'ingénieurs ;
- les contraintes liées à la circulation et la signalisation suite à la fermeture partielle de cette artère principale de la station ;
- le projet d'OIKEN qui profitera de ces travaux pour la pose de conduites dans le cadre de la réalisation d'un chauffage à distance (CAD).

7. DIVERS

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie une dernière fois les citoyens présents pour leur participation attentive et clôt officiellement l'Assemblée primaire à 20 h 20.

Il souhaite à toutes les personnes présentes d'excellentes vacances estivales et les invite à passer à l'extérieur de la salle afin de partager le verre de l'amitié.

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à la législation en vigueur, le Conseil communal a l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le budget 2023 arrêté en séance du 25 octobre 2022.

APERÇU GÉNÉRAL

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 4'600'394.-** et un total de charges financières de **Fr. 4'205'673.-** le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 394'721.-** en augmentation de 41.1 % par rapport au budget 2022. Avec un

taux en diminution de 1.46 %, les charges financières sont maîtrisées. Les revenus financiers en augmentation de 1.15 %, permettent d'assurer une marge d'autofinancement égale à celle de l'exercice comptable 2021 qui correspond à une valeur moyenne de ces dix dernières années.

Il y a lieu de relever que les prélèvements et les attributions aux financements spéciaux n'entrent plus dans le calcul de la marge d'autofinancement selon les nouvelles normes MCH2.

Après comptabilisation des amortissements pour **Fr. 479'950.-** en forte augmentation due aux travaux d'aménagements de la rue centrale de Pra, des attributions pour **Fr. 27'300.-** et des prélèvements pour **Fr. 125'838.-** sur les fonds spéciaux, le compte de résultats présente un excédent de revenus de **Fr. 13'309.-** en diminution de 59.80 % par rapport au budget 2022.

COMPTE DE RÉSULTATS

	COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART B2022-B23	ÉCART EN %
Charges financières	4'105'636.42	4'268'356.00	4'205'673.00	- 62'683.00	-1.46%
Revenus financiers	4'501'447.75	4'548'120.00	4'600'394.00	+ 52'274.00	+ 1.15%
Marge d'autofinancement	395'811.34	279'764.00	394'721.00	+ 114'957.00	+41.1%
Amortissements planifiés	365'323.10	364'124.00	479'950.00	+ 115'826.00	+31.8%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	73'187.73	-	27'300.00	+ 27'300.00	+100%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	98'654.10	117'472.00	125'838.00	+ 8'366.00	+7.1%
EXCÉDENT DE CHARGES					
Excédent de revenus	55'954.61	33'112.00	13'309.00	- 19'803.00	-59.80%

COMPTES DE RÉSULTATS

Les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de **Fr. 146'743.-** entre le budget 2022 et le budget 2023, ce qui représente une augmentation de 3.47%. Les revenus d'exploitation ont également augmenté de **Fr. 123'940.-** soit 2.97%.

Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation, prévoit une perte de **Fr. 62'191.-** en augmentation de **Fr. 22'803.-** par rapport au budget 2022.

Le résultat provenant de l'activité de financement (charges et revenus financiers) est en augmentation de **Fr. 3'000.-**.

Le budget 2023 ne présentant pas de charges et de revenus extraordinaires, le total du compte de résultats affiche un bénéfice de **Fr. 13'309.-** en diminution de **Fr. 19'803.-** par rapport au budget 2022.

1. CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES DE PERSONNEL (30)

Les charges de personnel marquent une stabilité entre les deux exercices budgétaires. Les salaires 2023 seront augmentés de manière globale de 2% en relation avec l'indexation des salaires liée à l'inflation.

Une adaptation des ressources au niveau du personnel des travaux publics a permis de maintenir un équilibre entre les deux exercices budgétaires.

BIENS ET SERVICES ET AUTRES

CHARGES D'EXPLOITATION (31)

Pour cette rubrique, il y a également une stabilité entre les budgets 2022 et 2023. Afin de préserver des finances communales saines, il est demandé à l'ensemble des secteurs de la municipalité de maintenir les coûts de gestion.

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE

ADMINISTRATIF (33)

Le tableau des immobilisations est publié dans le présent fascicule.

Les amortissements du patrimoine administratif affichent une forte augmentation de Fr. 119'076.- avec un taux moyen de 7.4%. Cette augmentation est essentiellement due à l'accroissement de la charge des amortissements du patrimoine administratif en relation avec les travaux d'aménagements de la rue centrale de Pra.

Les amortissements des subventions d'investissements figurent dans les charges de transfert (36) pour un total de Fr. 42'450.-.

ATTRIBUTIONS AUX FONDS

ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX (35)

Le budget 2023 prévoit une attribution de Fr. 27'300.- au financement spécial au niveau du service de la voirie.

CHARGES DE TRANSFERTS (36)

Les charges de transferts comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, associations intercommunales) à des entreprises ou organisations privées (sociétés locales) et aux ménages (aides individuelles, soutiens à la famille). Celles-ci sont en diminution de Fr. 10'553.-. La municipalité n'a que peu d'emprise sur l'évolution de ces charges liées.

2. REVENUS D'EXPLOITATION

REVENUS FISCAUX (40)

Les revenus fiscaux totalisent les impôts des personnes physiques et ceux des personnes morales.

COMPTES DE RÉSULTATS

	COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART B2022-B23	ÉCART EN %
CHARGES D'EXPLOITATION					
30 Charges de personnel	908'703.30	877'840.00	877'510.00	-330.00	-0.04%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'039'068.67	1'018'280.00	1'029'530.00	11'250.00	1.09%
33 Amortissements du patrimoine administratif	304'171.75	321'674.00	440'750.00	119'076.00	27.02%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	73'187.73	-	27'300.00	27'300.00	100.00%
36 Charges de transferts	1'794'946.60	1'863'886.00	1'853'333.00	-10'553.00	-0.57%
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-
Total des charges d'exploitation	4'120'078.05	4'081'680.00	4'228'423.00	146'743.00	3.47%
REVENUS D'EXPLOITATION					
40 Revenus fiscaux	2'975'219.27	2'923'700.00	2'993'700.00	70'000.00	2.34%
41 Patentes et concessions	42'742.83	43'000.00	43'000.00	-	-
42 Taxes	774'399.40	731'600.00	763'600.00	32'000.00	4.19%
43 Revenus divers	-	-	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	98'654.10	117'472.00	125'838.00	8'366.00	6.65%
46 Revenus de transferts	246'497.76	226'520.00	240'094.00	13'574.00	5.65%
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	4'137'513.36	4'042'292.00	4'166'232.00	123'940.00	2.97%
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation	17'435.31	-39'388.00	-62'191.00	-22'803.00	36.67%
34 Charges financières	37'349.60	27'000.00	27'000.00	-	-
44 Revenus financiers	75'868.90	99'500.00	102'500.00	3'000.00	2.93%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	38'519.30	72'500.00	75'500.00	3'000.00	3.97%
O1 Résultat de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	93'883.27	14'912.00	13'309.00	-4'603.00	-44.65%
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	0.00%
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	0.00%
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-	-	0.00%
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	55'954.61	33'112.00	13'309.00	-19'803.00	-148.79%



Les impôts à recevoir ont été estimés sur une base prudente, sans optimisme démesuré, et revus légèrement à la hausse. Ils ont été estimés sur la base des chiffres des deux dernières années de taxations 2019 et 2020 et ajustés avec les projections établies par le canton selon le contexte économique actuel.

PATENTES ET CONCESSIONS (41)

Les patentes et concessions sont principalement constituées par les redevances électriques versées par le prestataire des services électriques OIKEN SA.

TAXES (42)

Les diverses taxes causales et redevances d'utilisation facturées aux bénéficiaires d'une prestation sont en hausse de Fr. 32'000.- ou 4.19 %.

PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX (45)

Les prélèvements sur les financements spéciaux pour un total de Fr. 125'838.- permettront l'autofinancement des services communaux qui doivent l'être (eau potable, eaux usées) à hauteur de Fr. 65'838.-. À terme, les prestations fournies par ce service devront être couvertes par une taxe adaptée aux coûts de fonctionnement.

Le budget 2023 prévoit également Fr. 60'000.- de prélèvement sur le fonds d'infrastructures touristiques pour couvrir le financement des services et des installations touristiques. Ce fonds est financé exclusivement par l'encaissement des taxes de séjours forfaitaires.

REVENUS DE TRANSFERTS (46)

Les revenus de transferts comptabilisent tous les dédommagements et subventions perçus auprès des collectivités publiques (confédération, canton, communes, associations intercommunales). Ceux-ci sont en augmentation de Fr. 13'574.- ou 5.65 %. La municipalité n'a que peu d'emprise sur l'évolution de ces recettes liées.

3. CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

CHARGES FINANCIÈRES (34)

Les charges financières ne subissent pas de variation marquante en 2023 en raison de l'amortissement annuel des emprunts et de la situation des comptes bancaires. Par contre, la situation évoluera de manière significative dès l'exercice 2024 en fonction des emprunts que la commune devra contracter pour le financement des travaux de la rue centrale de Pra.

REVENUS FINANCIERS (44)

Les revenus financiers, composés principalement des intérêts de retard facturés et des revenus des titres sont en augmentation de Fr. 3'000.-.

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2021		BUDGET 2022		BUDGET 2023	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 Administration générale	386'876.31	87'582.25	412'440.00	83'500.00	415'740.00	86'500.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	191'510.00	42'533.99	189'400.00	47'900.00	206'150.00	47'900.00
2 Formation	663'796.24	68'327.25	606'626.00	65'400.00	626'470.00	63'900.00
3 Culture, sports et loisirs, église	184'715.50	20'481.00	210'150.00	15'500.00	205'850.00	15'500.00
4 Santé	139'695.90	-	141'800.00	-	146'100.00	-
5 Prévoyance sociale	493'497.80	210'296.50	493'144.00	212'200.00	513'670.00	235'200.00
6 Trafic et télécommunications	1'076'455.64	312'685.10	1'055'414.00	397'300.00	1'180'180.00	389'500.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	686'530.91	657'810.11	687'827.00	605'072.00	688'138.00	620'438.00
8 Economie publique	645'169.90	554'896.47	752'100.00	623'200.00	630'100.00	576'200.00
9 Finances et impôts	75'899.05	2'645'489.19	83'579.00	2'615'520.00	100'525.00	2'691'094.00
Total des charges et des revenus	4'544'147.25	4'600'101.86	4'632'480.00	4'665'592.00	4'712'923.00	4'726'232.00
Excédent de revenus	55'954.61		33'112.00		13'309.00	

COMPTE DE RÉSULTATS
DÉTAILLÉ

	COMPTE 2021		BUDGET 2022		BUDGET 2023	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 Administration générale	386'876.31	87'582.25	412'440.00	83'500.00	415'740.00	86'500.00
011 Législatif	8'702.40	-	5'340.00	-	5'340.00	-
012 Exécutif	33'011.50	-	92'600.00	-	92'600.00	-
022 Services généraux	306'914.21	82'142.25	295'700.00	82'000.00	299'600.00	82'000.00
029 Immeubles administratifs	38'248.20	5'440.00	18'800.00	1'500.00	18'200.00	4'500.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	191'510.00	42'533.99	189'400.00	47'900.00	206'150.00	47'900.00
111 Police	27'800.05	2'347.00	38'100.00	2'000.00	48'180.00	2'000.00
120 Justice commune	2'201.55	-	3'250.00	-	3'250.00	-
122 Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	9'021.00	-	14'000.00	-	4'500.00	-
140 Questions juridiques	41'876.95	19'699.99	51'450.00	22'000.00	51'000.00	22'000.00
151 Service du feu, organisation intercommun	84'558.35	20'487.00	67'300.00	23'900.00	84'000.00	23'900.00
162 Dépense civile	4'778.10	-	9'700.00	-	9'700.00	-
163 EMCR	21'274.00	-	5'600.00	-	5'600.00	-
2 Formation	663'796.24	68'327.25	606'626.00	65'400.00	626'470.00	63'900.00
212 Degré primaire	378'229.25	26'340.00	348'260.00	27'300.00	359'890.00	25'800.00
213 Degré secondaire	95'920.50	35'990.10	103'000.00	34'100.00	110'380.00	34'100.00
217 Bâtiments scolaires	172'539.89	-	140'966.00	-	140'600.00	-
220 Ecoles spécialisées	2'891.00	-	3'600.00	-	4'800.00	-
230 Formation professionnelle initiale	5'138.30	2'532.15	3'000.00	1'500.00	3'000.00	1'500.00
251 Ecole de maturité gymnasiale	6'687.00	3'465.00	5'000.00	2'500.00	5'000.00	2'500.00
299 Formation non-mentionnée ailleurs	2'390.30	0.00	2'800.00	-	2'800.00	-
3 Culture, sport et loisirs, église	184'715.50	20'481.00	210'150.00	15'500.00	205'850.00	15'500.00
329 Culture, autres	12'146.85	-	31'300.00	-	21'000.00	-
341 Sports	48'604.35	20'481.00	51'550.00	15'500.00	54'550.00	15'500.00
342 Loisirs	44'697.80	-	43'000.00	-	46'000.00	-
350 Eglise catholique romaine	77'966.50	-	83'000.00	-	83'000.00	-
351 Eglise réformée évangélique	1'300.00	-	1'300.00	-	1'300.00	-
4 Santé	139'695.90	-	141'800.00	-	146'100.00	-
412 Homes médicalisés et maison pour personn	46'121.50	-	40'000.00	-	40'000.00	-
421 Soins ambulatoires	62'508.25	-	68'200.00	-	71'000.00	-
431 Prévention de l'abus d'alcool et de drog	-	-	1'600.00	-	1'600.00	-
433 Service médical scolaire	16'455.95	-	17'000.00	-	17'000.00	-
490 Santé publique	14'610.20	-	15'000.00	-	16'500.00	-
5 Prévoyance sociale	493'497.80	210'296.50	493'144.00	212'200.00	513'670.00	235'200.00
512 Réductions de primes	51'068.90	-	60'000.00	-	60'000.00	-
523 Foyers pour invalides	54'287.55	-	58'500.00	-	60'000.00	-
531 Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	-	380.00	-	900.00	-	900.00
532 Prestations complémentaires à l'AVS/AI	29'291.35	-	35'200.00	-	36'200.00	-
535 Prestations de vieillesse	13'056.00	7'116.00	20'000.00	9'800.00	20'000.00	9'800.00
543 Avance et recouvrement des pensions alim	-	-	2'100.00	-	2'000.00	-
544 Protection de la jeunesse (en général)	12'976.00	-	15'100.00	-	25'100.00	-
545 Prestations aux familles (en général)	279'989.95	182'229.50	244'744.00	188'000.00	254'370.00	211'000.00
572 Aide sociale (économique)	48'169.55	20'571.00	50'500.00	13'500.00	50'500.00	13'500.00
574 Fonds cantonal pour l'emploi	4'658.50	-	6'000.00	-	4'500.00	-
579 Assistance non mentionné ailleurs	0.00	-	1'000.00	-	1'000.00	-
6 Trafic et télécommunications	1'076'455.64	312'685.10	1'055'414.00	397'300.00	1'180'180.00	389'500.00
613 Routes cantonales	187'600.25	28'362.00	175'990.00	12'500.00	185'700.00	20'000.00
615 Routes communales	811'465.14	233'038.10	763'424.00	304'300.00	878'480.00	289'000.00
622 Trafic régional	77'390.25	51'285.00	116'000.00	80'500.00	116'000.00	80'500.00
7 Protection de l'environnement et aménagement	686'530.91	657'810.11	687'827.00	605'072.00	688'138.00	620'438.00
710 Approvisionnement en eau	133'245.80	133'245.80	137'472.00	137'472.00	133'000.00	133'000.00
720 Traitement des eaux usées	140'911.40	161'698.25	134'000.00	134'000.00	146'838.00	146'838.00
730 Gestion des déchets	338'307.56	338'307.56	323'600.00	323'600.00	333'600.00	333'600.00
741 Corrections de cours d'eau	20'786.85	-	8'755.00	-	8'200.00	-
771 Cimetières, crématoires (en général)	16'318.45	-	14'000.00	4'000.00	14'000.00	1'000.00
790 Aménagement du territoire	36'960.85	24'558.50	70'000.00	6'000.00	52'500.00	6'000.00
8 Economie public	645'169.90	554'896.47	752'100.00	623'200.00	630'100.00	576'200.00
811 Administration, exécution et contrôle	12'633.30	-	11'100.00	-	11'100.00	-
819 Irrigation	32'629.15	-	36'000.00	-	36'000.00	-
820 Sylviculture	16'499.60	1'796.70	18'000.00	12'000.00	1'000.00	-
840 Tourisme	583'407.85	553'099.77	687'000.00	611'200.00	582'000.00	576'200.00
9 Finances et impôts	75'899.05	2'645'489.19	83'579.00	2'615'520.00	100'525.00	2'691'094.00
910 Impôts personnes physiques	38'549.45	2'364'028.75	46'000.00	2'261'700.00	46'000.00	2'331'700.00
911 Impôts personnes morales	-	121'166.90	5'000.00	165'000.00	5'000.00	165'000.00
930 Péréquation financière et compensation	-	32'330.00	5'579.00	31'270.00	22'525.00	37'844.00
950 Quotes-parts, autres	-	44'386.34	-	43'850.00	-	43'850.00
961 Intérêts	37'349.60	56'568.46	27'000.00	71'000.00	27'000.00	70'000.00
963 Immeubles et titres du patrimoine finan.	-	26'795.04	-	42'000.00	-	42'000.00
971 Redistributions liées à la taxe	-	213.70	-	700.00	-	700.00
Total des charges et des revenus	4'544'147.25	4'600'101.86	4'632'480.00	4'665'592.00	4'712'923.00	4'726'232.00
Excédent de revenus	55'954.61	-	33'112.00	-	13'309.00	-



COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Avec un total de dépenses de **Fr. 2'070'000.-** et un total de recettes de **Fr. 120'000.-**, le compte d'investissements présente un résultat net de **Fr. 1'950'000.-**.

Les principaux investissements prévus sont les suivants :

- Aménagement de la cour du centre scolaire 40'000.-
- Rénovation des vestiaires du terrain de football du Chaillen 35'000.-
- Projet d'étude d'une salle polyvalente 20'000.-
- Réaménagement de la rue centrale de Pra - 2^e étape 1'600'000.-
- Remplacement conduites eau potable - route de Pra 95'000.-
- Remplacement collecteurs eaux usées - route de Pra 195'000.-
- Participation investissements STEP de Bieudron 20'000.-
- Révision du plan de zones 40'000.-

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

	COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART B2022-B23	ÉCART EN %
Dépenses	686'487.40	1'725'000.00	2'070'000.00	+ 345'000.00	+20 %
Recettes	292'563.20	80'000.00	120'000.00	+ 40'000.00	+50 %
Investissements nets	393'924.20	1'645'000.00	1'950'000.00	+ 305'000.00	+18.5 %

COMPTES D'INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2021		BUDGET 2022		BUDGET 2023	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
0 Administration générale	59'420.20	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	52'051.70	105'327.00	60'000.00	-	40'000.00	-
3 Culture, sports et loisirs, église	22'960.00	-	35'000.00	-	55'000.00	-
4 Santé	1'154.55	-	1'500.00	-	-	-
5 Prévoyance sociale	17'177.70	-	2'000.00	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	232'886.85	161'385.20	1'335'000.00	60'000.00	1'625'000.00	100'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	300'836.40	25'851.00	291'500.00	20'000.00	350'000.00	20'000.00
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	686'487.40	292'563.20	1'725'000.00	80'000.00	2'070'000.00	120'000.00
Excédent de dépenses		393'924.20		1'645'000.00		1'950'000.00

COMPTES D'INVESTISSEMENTS DÉTAILLÉS

	COMPTE 2021		BUDGET 2022		BUDGET 2023	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
0 Administration générale	59'420.20	-	-	-	-	-
029 Immeubles administratifs	59'420.20	-	-	-	-	-
2 Formation	52'051.70	105'327.00	60'000.00	-	40'000.00	-
217 Bâtiments scolaires	52'051.70	105'327.00	60'000.00	-	40'000.00	-
3 Culture, sport et loisirs, église	22'960.00	-	35'000.00	-	55'000.00	-
322 Musique et théâtre	-	-	-	-	20'000.00	-
341 Sports	-	-	35'000.00	-	35'000.00	-
342 Loisirs	22'960.00	-	-	-	-	-
4 Santé	1'154.55	-	1'500.00	-	-	-
490 Santé publique	1'154.55	-	1'500.00	-	-	-
5 Prévoyance sociale	17'177.70	-	2'000.00	-	-	-
523 Foyers pour invalides	2'057.70	-	2'000.00	-	-	-
545 Prestations aux familles (en général)	15'120.00	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunication	232'886.85	161'385.20	1'335'000.00	60'000.00	1'625'000.00	100'000.00
613 Routes cantonales	61'901.80	-	20'000.00	-	25'000.00	-
615 Routes communales	170'985.05	161'385.20	1'315'000.00	60'000.00	1'600'000.00	100'000.00
7 Protection de l'env. et aménagement territoire	300'836.40	25'851.00	291'500.00	20'000.00	350'000.00	20'000.00
710 Approvisionnement en eau	219'079.05	25'851.00	105'000.00	10'000.00	95'000.00	10'000.00
730 Gestion des déchets	31'699.15	-	20'000.00	-	-	-
741 Corrections de cours d'eau	1'354.40	-	1'500.00	-	-	-
790 Aménagement du territoire	39'376.50	-	40'000.00	-	40'000.00	-
Total des dépenses et des recettes	686'487.40	292'563.20	1'725'000.00	80'000.00	2'070'000.00	120'000.00
Excédent de dépenses		393'924.20		1'645'000.00		1'950'000.00

ÉVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

La marge d'autofinancement ne suffisant pas à couvrir les investissements nets, le compte de financement présente une insuffisance de Fr. 1'555'279.- qui devra être couverte par un apport supplémentaire de fonds.

La fortune qui se montait à Fr. 3'259'587.25 au 31.12.2021 passerait à Fr. 3'306'008.25 au 31.12.2023 selon les prévisions budgétaires.

La dette brute ou les engagements de Fr. 2'406'741.- au 31.12.2021 passerait à Fr. 5'327'256.- au 31.12.2023 en fonction des insuffisances de financement mentionnées ci-dessus.

CONCLUSION

Le budget 2023 s'inscrit dans un contexte économique à l'avenir incertain. Avec des charges en hausse et des recettes fiscales qui n'évoluent que très peu, les exercices budgétaires se resserrent financièrement et s'inscrivent dans une vision à long terme peu réjouissante (inflation, crise énergétique, augmentation des taux d'intérêt).

Etabli avec une grande rigueur, le budget 2023 boucle toutefois avec un léger excédent de revenus de Fr. 13'309.- qui sera porté en augmentation de la fortune de Fr. 3'259'587.25 prévue au budget 2022. L'endettement brut évoluera par contre de manière significative passant de Fr. 3'771'977.- à Fr. 5'327'256, soit avec une forte augmentation de 41.2 %.

Ces importants engagements nécessiteront la conclusion d'un nouvel emprunt bancaire avec des taux hypothécaires en augmentation pour financer cette évolution de l'endettement. Les comptes de résultats futurs, la marge d'autofinancement et l'endettement net en seront, de ce fait, impactés pour les prochains exercices.

Les investissements futurs seront donc fixés selon des priorités absolues et réduits aux travaux strictement nécessaires.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous invite à approuver le budget 2023 de la Municipalité tel que présenté.

FINANCEMENT

	COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART B2022-B23	ÉCART EN %
Marge d'autofinancement	395'811.34	79'764.00	394'721.00	+ 114'957.00	+41.1 %
Investissements nets	393'924.20	1'645'000.00	1'950'000.00	+ 305'000.00	+18.5 %
Insuffisance de financement		1'365'236.00	1'555'279.00	+ 190'043.00	+13.9 %
Excédent de financement	1'887.14				

MODIFICATION DE LA FORTUNE

	COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART B2022-B23	ÉCART EN %
Excédent revenus (+) charges (-)	55'954.61	33'112.00	13'309.00	-19'803.00	-59.80 %
Excédent / Découvert du bilan	3'259'587.25	3'292'699.25	3'306'008.25	+ 13'309.00	+0.40 %

MODIFICATION DES ENGAGEMENTS

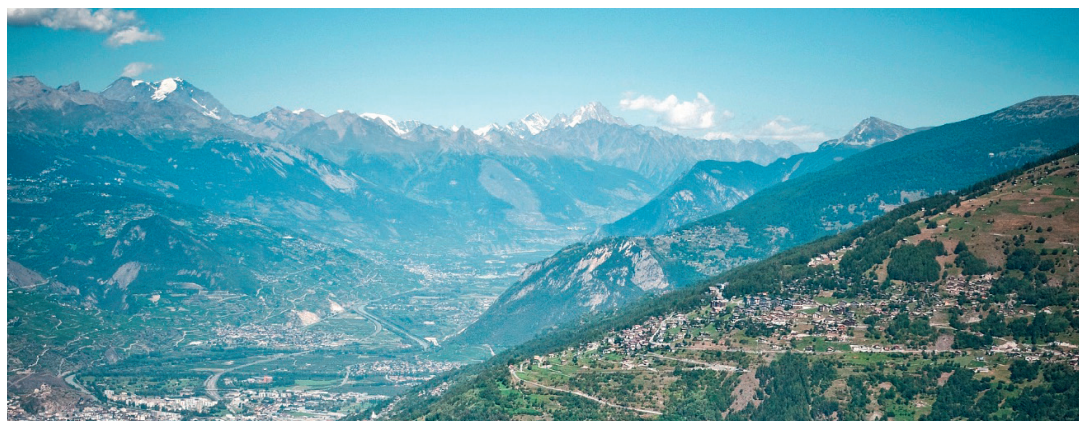
	COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ÉCART B2022-B23	ÉCART EN %
Variation capitaux de tiers	-1'887.00	1'365'236.00	1'555'279.00	+190'043.0	+13.9 %
Capitaux de tiers	2'406'741.00	3'771'977.00	5'327'256.00	+1'555'279.0	+41 %



PLANIFICATION FINANCIÈRE 2023-2025

RUBRIQUES DÉSIGNATION	BUDGET 2023		PLAN FINANCIER 2024		PLAN FINANCIER 2025	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Centre scolaire						
Aménagement cour de récréation	40'000.00					
Panneaux photovoltaïques			100'000.00			
Places de jeux - sports						
Rénovation des vestiaires terrain football du Chaillen	35'000.00					
Salle polyvalente						
Salle polyvalente	20'000.00		500'000.00			
Routes cantonales						
Subventions financement	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
Constructions routes cantonales						
Routes communales						
Rte de Pra - infrastructure routière de base	1'300'000.00		300'000.00			
Rte de Pra - infrastructure aménagements touristiques	300'000.00		250'000.00			
Rte de Pra - participation commune tierce				900'000.00		
Rte de Pra - financement par fonds taxes de séjours touristiques		100'000.00		60'000.00		
Rue Centre du village - projet réaménagement			250'000.00		250'000.00	
Chemins communaux						
Chemin de la Ramuge - réfection			200'000.00			
Réseau eau potable						
Remplacement conduites EP route de Pra	95'000.00					
Mise à niveau chambres captage			100'000.00	30'000.00		
Remplacement conduites EP rue Centre village			50'000.00	50'000.00		
Réseau Beaupérier			30'000.00	150'000.00		
Taxes de raccordement nouvelles constructions EP		10'000.00		10'000.00		10'000.00
Réseau eaux usées						
Rénovation collecteurs EU route de Pra	195'000.00					
Rénovation collecteurs EU rue Centre du village			100'000.00		100'000.00	
Subventions cantonales collecteurs EU Rte de Pra				100'000.00		
Conduites EU Beaupérier			150'000.00		150'000.00	
Taxes de raccordement nouvelles constructions EU		10'000.00		10'000.00		10'000.00
Station épuration						
STEP Bieudron - part nouveaux investissements	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
Aménagement territoire						
Mise à jour du plan d'aménagement des zones	40'000.00					
Totaux	2'070'000.00	120'000.00	2'075'000.00	1'080'000.00	775'000.00	20'000.00
Excédents recettes / dépenses		1'950'000.00		995'000.00		755'000.00

DOSSIER « FUSION SION-VEYSONNAZ »



LE MOT DU PRÉSIDENT

Début 2021, le Conseil communal de Veysonnaz s'adressait à la Municipalité de Sion afin de lancer une étude de fusion. Presque deux ans plus tard, un travail considérable a été réalisé. L'étude du bureau Compas Management que nous vous avons présentée en avril dernier, conclut que du point de vue de la ville de Sion, une fusion avec notre commune est tout à fait opportune. Nous avançons donc dans la bonne direction.

Avant de traduire cette intention dans un projet concret, nous avons voulu une nouvelle fois vous donner la parole dans des ateliers participatifs. Ce sont les résultats de ces ateliers que nous vous présentons ici. Les réflexions citoyennes seront autant que possible intégrées dans le projet de fusion qui vous sera soumis en votation populaire l'année prochaine.

La fusion est l'affaire de toutes et tous. Je vous remercie chaleureusement pour votre participation.

Patrick Lathion, Président de Veysonnaz

LES CITOYENS DE VEYSONNAZ RÉFLÉCHISSENT AUX DÉFIS DE LA FUSION : RETOUR SUR LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Les 22 et 29 août 2022, deux soirées participatives étaient organisées à la maison de commune de Veysonnaz. Les discussions ont été menées en petits groupes, sous la conduite de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). Les participantes et participants ont réfléchi à l'avenir de leur commune dans le cadre d'un périmètre communal élargi. Quatre thématiques étaient proposées.

1 DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Quels types d'activités devraient être maintenues et développées dans les villages ?

Quelle part et quel rôle pourraient avoir le tourisme et l'agriculture dans le nouveau périmètre communal ?

Pour les participant.e.s, le tourisme est un enjeu important pour Veysonnaz. Le maintien d'un OT est indispensable, de même que le développement de nouvelles offres 4 saisons (parcours VTT, chemins pédestres, sentiers à thème, marché local durant l'été, etc.). S'appuyer sur l'offre culturelle et sportive sédunoise ainsi que sur son rayonnement suprarégional permettrait d'attirer une nouvelle clientèle à Veysonnaz. Une fusion avec Sion devrait également s'accompagner d'investissements à Veysonnaz, par exemple pour la construction d'un centre sportif ou le développement de nouvelles activités locales.

Outre le tourisme, le soutien à l'agriculture de montagne (développement de l'agrotourisme, entretien du paysage et des pâturages) est souhaité. Enfin, certains participants voient dans une fusion de nouvelles opportunités pour les entreprises locales de gagner de nouveaux clients à Sion.



2 IDENTITÉS

Comment créer et développer une nouvelle identité communale tout en préservant l'identité des villages qui la composent ?

Pour maintenir l'identité communale, un consensus émerge : il faut soutenir et encourager les sociétés locales, financièrement bien sûr, mais aussi en mettant à disposition un nouveau local et en les aidant à organiser des manifestations (engagement du service de la voirie, mise à disposition de tentes et de matériel). Une attention particulière doit être accordée à la jeunesse de Veysonnaz.

Certains participants mettent en avant la nécessité de renforcer les échanges entre les populations de Sion et de Veysonnaz, et cela dès l'école primaire (organisation de sorties scolaires à Veysonnaz, par exemple). Veysonnaz doit également garder son école et sa paroisse. Sur le plan politique, certains souhaitent la création d'une assemblée villageoise, ou encore la constitution d'une association qui porterait la voix des villages de la rive gauche (Salins, Les Agettes, Veysonnaz).

3 PRESTATIONS COMMUNALES

Comment l'administration peut-elle rester proche de ses administré.e.s ?

Quelles sont les prestations indispensables qui devraient être fournies aux citoyen.ne.s de la ville et des villages ?

Quelles seraient les mesures à prendre pour garantir la proximité et la qualité des services au citoyen.ne.s ?

Quelle école voulez-vous offrir aux futures générations ? En quoi la fusion pourrait-elle améliorer la qualité de vie des aîné.e.s ? Comment imaginez-vous la digitalisation de la commune pour qu'elle réponde à vos attentes ?

La prise en charge des enfants cristallise l'attention. Les participant.e.s sont unanimes à souhaiter que l'école primaire et les structures d'accueil pour les enfants soient maintenues à Veysonnaz. La fusion pourrait permettre d'améliorer les prestations, avec par exemple des enseignants spécialisés pour la musique, les arts plastiques, le sport, etc. Les collaborations existantes avec Nendaz au niveau scolaire devraient pouvoir être poursuivies. Enfin, les effectifs des classes pourraient être maintenus par à une répartition intelligente des élèves entre les différents centres scolaires.

La prise en charge des personnes âgées est également un point sensible, avec le souhait d'améliorer les prestations (repas communautaires, soins à domicile, foyers de jour, appartements protégés, etc.).

Les participant.e.s insistent aussi sur la nécessité de garder une permanence administrative à Veysonnaz, ainsi que la voirie et la déchetterie communale. La mise en place d'un service du feu de première intervention pour les villages de la rive gauche est aussi un vœu exprimé par plusieurs participant.e.s.

4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Comment assurer un développement territorial harmonieux, qui tienne compte de la diversité du territoire (plaine-montagne / ville-villages) ?

Pour les participant.e.s, la question des transports est primordiale : augmentation des cadences de bus, baisse du prix des billets, développement du co-voiturage, encouragement à la mobilité douce, stationnement, etc. Autre point d'attention : la rénovation des bâtiments, en lien notamment avec l'énergie. Plusieurs participants voient dans la fusion l'opportunité d'avoir accès à davantage de spécialistes et à des subventions énergétiques.

DOSSIER « TRAVAUX PUBLICS »

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CENTRALE DE PRA ÉTAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER



Nous arrivons actuellement à mi-chemin de la réfection complète de la route de Pra. Cet espace public agrémenté de commerces, restaurants, bars ainsi que d'espaces publics aménagés se veut essentiel au bien-être de nos hôtes et s'intègre parfaitement comme zone de rencontre, également pour la population résidente.

Comme vous l'avez constaté, les travaux ont débuté ce printemps sur la partie Est, de la route cantonale jusqu'à la Boulangerie. Ces prochains jours, la première couche de revêtement bitumeux sera posée sur ce tronçon. En sous-sol, tous les équipements publics ont été refaits à neuf et le chauffage à distance posé. Cette première phase de chantier se terminera le 16 décembre, date à laquelle la rue sera rendue aux usagers pour la saison touristique hivernale.

Cette saison d'hiver la signalisation routière ne sera que partiellement mise en place. Les places de parc du centre station qui n'ont pas été concernées par les travaux 2022 sont toutes maintenues. Des nouvelles places de parcs sont aménagées à l'entrée Est de la station, dans la zone de chantier terminée cette année. Elles seront disponibles au stationnement de courte durée pour la clientèle dédiée aux commerces et établissements publics

ainsi pour le chargement/déchargement des bagages de nos hôtes.

La voie publique reste ouverte durant l'hiver à la circulation et au passage régulier du bus navette.

Le long de la route menant à la Piste de l'Ours, les parkings existants restent à disposition de tous. Le parcage journalier destiné aux skieurs et marcheurs est situé sur la partie inférieure, tout proche de l'Office du tourisme (comme l'année passée). Pour un stationnement de longue durée, il est conseillé de parquer sur la partie supérieure, zone qui sera desservie par le bus navette régulièrement pour un retour en station (voir nouvel horaire et parcours du bus navette plus en avant dans la brochure). Un parking payant couvert sous le chalet Royal est également à disposition (parking des Grangettes).

Nous sommes évidemment conscients des désagréments momentanés causés par cette remise en état. Par contre ces travaux conséquents sont indispensables au futur développement de notre destination et de notre commune. Nous nous réjouissons aussi de pouvoir redonner cet espace public attractif, moderne et convivial à nos citoyens et à nos hôtes dès fin 2023.

DATES IMPORTANTES

PAUSE HIVERNALE 2022-2023

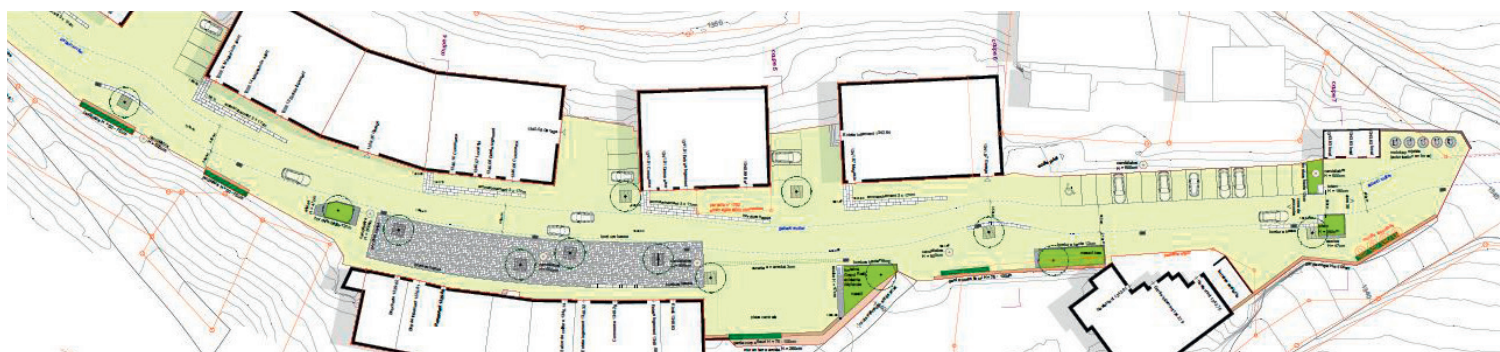
Vendredi 16 décembre 2022
au mardi 11 avril 2023

PAUSE ESTIVALE 2023

Vendredi 07 juillet 2023
au lundi 21 août 2023

FIN DES TRAVAUX

fin 2023 (sous réserve)





DOSSIER « TOURISME »

DES CHANGEMENTS AU SEIN DE L'OFFICE DU TOURISME

NOTRE OFFICE DU TOURISME A ENREGISTRÉ QUELQUES CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS RÉCENTS, AVEC LE DÉPART DE M^{ME} STÉPHANIE GLASSEY ET L'ARRIVÉE DE MME AMÉLIANE FARTARIA ET, PLUS RÉCEMMENT DE M. JULES HENRY.

Effectivement, après de très nombreuses années passées dans notre équipe, M^{me} Stéphanie Glassey a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle. Elle a œuvré durant 11 années avec un sourire et une joie de vivre communicative. Ces connaissances du terrain et sa relation avec les partenaires ont été pour notre office des atouts majeurs. Nous prenons congé d'elle en lui exprimant toute notre gratitude et en lui souhaitant plein succès pour la suite.

Comme évoqué dans l'édito du mois de juin de notre brochure, l'Office du tourisme de Veysonnaz revoit son organisation suite aux différents changements intervenus dans son personnel. Nous cherchions un.e spécialiste en marketing afin de compléter les compétences des personnes en place. Nous avons pu pourvoir ce poste au travers de l'engagement de Mme Améliane Fartaria, personne compétente et dynamique qui a très bien su s'intégrer au sein de l'équipe en place. Bienvenu à Améliane !

BRÈVE PRÉSENTATION

Bonjour à tous, je m'appelle Améliane Fartaria et je viens de Chalais. J'ai fait des études de tourisme et marketing à Coire, dans les Grisons. Avant d'être engagée à Veysonnaz, j'ai travaillé quelques années à Lausanne dans l'événementiel hôtelier. Puis j'ai saisi l'opportunité qui s'offrait à moi de revenir en Valais. Travailler à Veysonnaz, village charmant et authentique, est un vrai plaisir pour moi. J'y ai été intégrée très rapidement et j'apprécie l'énergie qui s'y dégage.

Améliane Fartaria, Responsable marketing & événementiel, Veysonnaz Tourisme



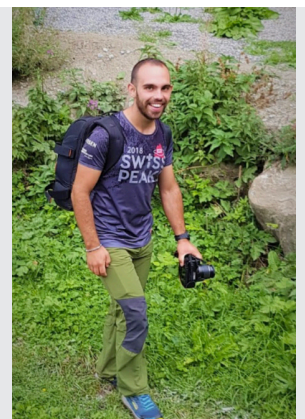
Suite au départ de M^{me} Stéphanie Glassey, une mise au concours de son poste a été faite, et c'est M. Jules Henry qui vient tout juste d'être engagé. Nous savons pouvoir compter sur son expérience et ses compétences et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration. Bienvenu à Jules également !

BRÈVE PRÉSENTATION

Bonjour à tous, je m'appelle Jules, j'ai 27 ans et suis titulaire d'un diplôme de gestionnaire en tourisme passé à Lausanne. Passionné de sports outdoor, en particulier d'ultra-trail et de ski de randonnée, c'est naturellement que je me suis orienté dans le tourisme de montagne.

Après un passage dans l'événementiel chez « Région Dents du Midi », j'ai souhaité m'installer dans une nouvelle région afin de continuer à vivre mes passions tout en découvrant de nouveaux espaces et pouvoir les transmettre à nos visiteurs, toujours avec le sourire ! Au plaisir de vous croiser à l'office, sur les pistes ou ailleurs à Veysonnaz.

Jules Henry, Responsable accueil & infrastructures, Veysonnaz Tourisme



DOSSIER « MOBILITÉ »

UN PAS VERS LA DÉCARBONISATION AVEC UNE NOUVELLE NAVETTE 100% ÉLECTRIQUE !

SERVICE DU 17.12.2022 AU 16.04.2023 TOUS LES JOURS SAUF LE SAMEDI

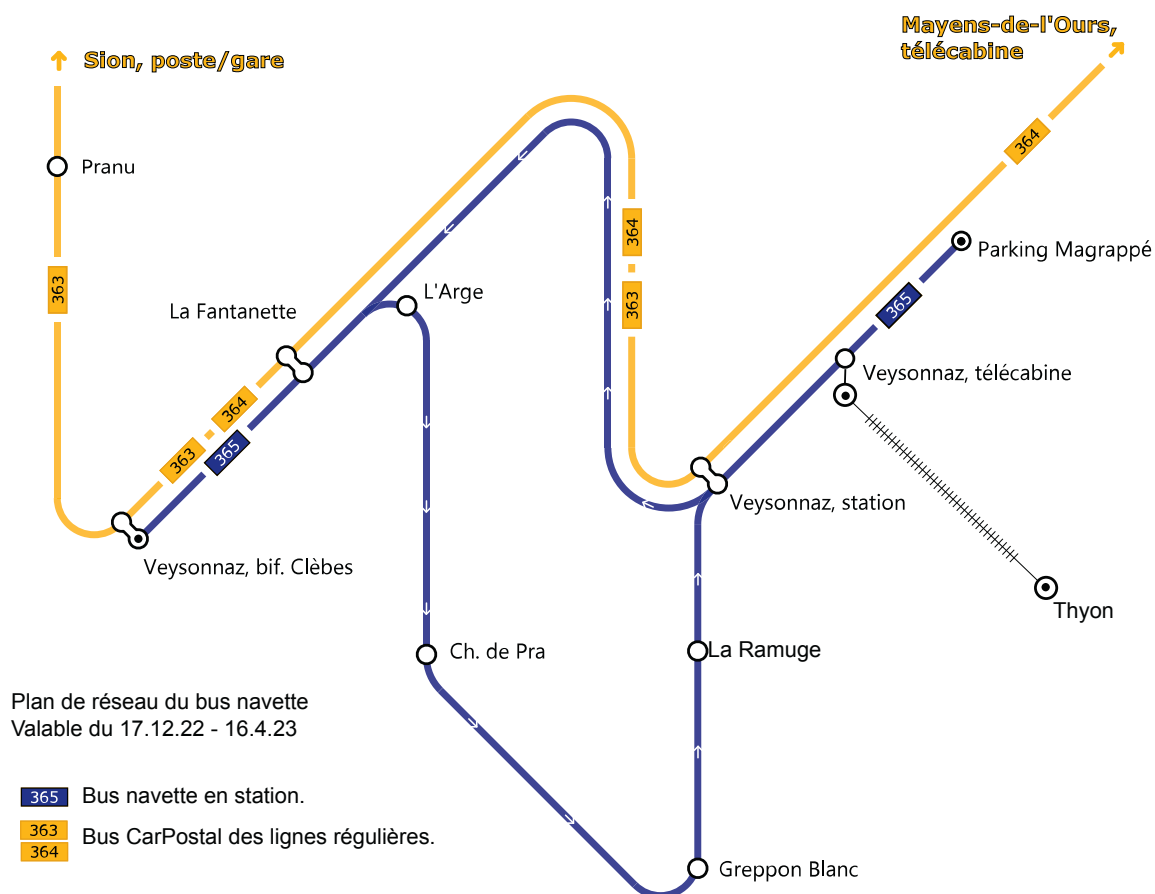
La Commune de Veysonnaz, avec le soutien financier de la Ville de Sion et de la société OIKEN SA, a le plaisir de vous communiquer les améliorations suivantes pour le service de navette hivernale.

UNE NAVETTE 100% SUISSE ET 100% ÉLECTRIQUE EN TEST GRANDEUR NATURE

Sous l'impulsion de votre conseil communal, avec la collaboration de notre prestataire Theytaz Excursions SA, nous allons tester dès le 17 décembre une navette 100% électrique. Passé cette phase de test de début de saison, nous espérons pouvoir innover et vous proposer ce nouveau véhicule durant toute la saison. Notre volonté est de réduire notre impact environnemental, d'améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de notre station, tout en réduisant les nuisances sonores inhérentes à une navette thermique.

UN SERVICE GRATUIT POUR TOUS

Comme par le passé, le bus navette sera en service tous les jours sauf les samedis. La gratuité est offerte à tous les usagers, qu'ils soient hôtes de passage ou résidents permanents. Le village sera desservi par 6 courses journalières du village vers la station (départ de Veysonnaz, bif. Clèbes à 8:30, 9:00, 10:00, 11:00, 13:00 et 16:30) et par quatre courses journalières de la station vers le village (départ de l'arrêt Télécabine à 8:52, 9:52, 12:52 et 16:22).





UN NOUVEL ARRÊT «PARKING MAGRAPPÉ»

Conscients des difficultés de parquage en station en saison d'hiver, nous avons décidé d'aménager et de desservir par la navette un nouvel arrêt au deuxième parking de la route cantonale menant à la Piste de l'Ours. Ce nouvel arrêt officiel se situera à la hauteur de la route forestière menant au Restaurant du Caboulis. Il sera desservi très régulièrement dans les deux sens (11 courses journalières depuis la télécabine et 9 courses journalières vers la télécabine). Il permettra ainsi aux usagers avec voitures de y parquer gratuitement à la journée ou à la semaine et de se rendre en toute sécurité et confortablement en station ou vers leur lieu de villégiature par la navette.

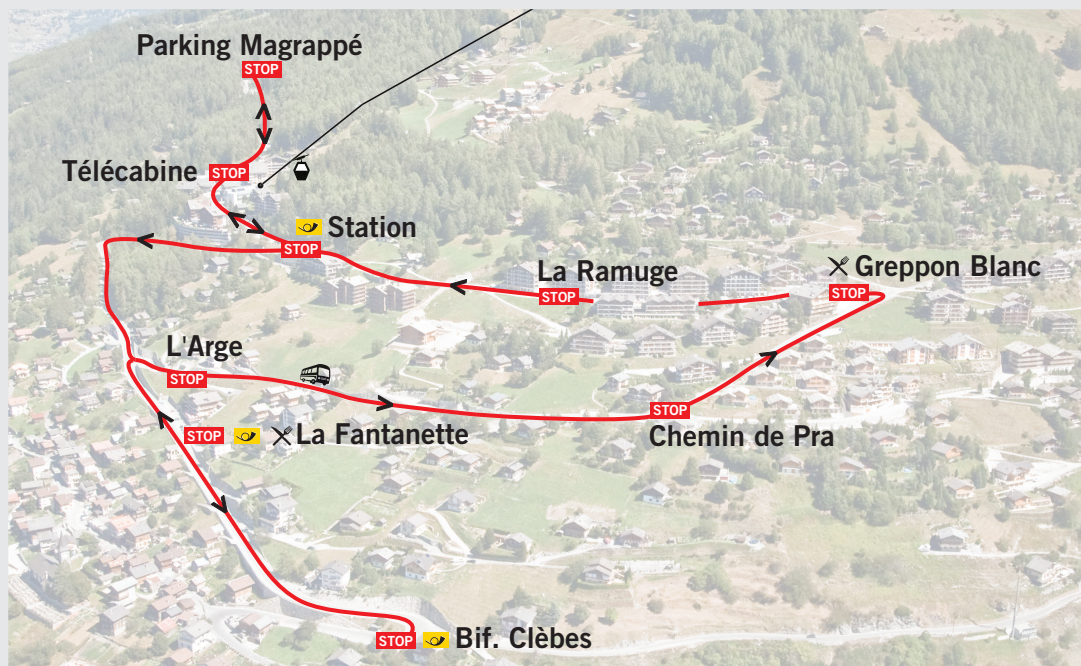
UNE LIGNE 365 INTÉGRÉE AUX HORAIRES OFFICIELS

Notre ligne de bus navette a fait l'objet d'une concession et a ainsi pu être intégrée au réseau de lignes de transports publics régionales. Il s'agit officiellement de la ligne No 365. Vous pourrez ainsi en consulter les horaires et les correspondances via le site ou l'application officielle www.cff.ch.

GRATUIT

TOUS LES JOURS, SAUF LE SAMEDI, DU 17.12.2022 AU 16.04.2023

Parking Magrappé	08:50	09:20	09:50	10:20		12:50	13:55	15:55	16:20	16:55
Télécabine	08:52	09:22	09:52	10:22		12:52	13:57	15:57	16:22	16:57
Station	08:54	09:24	09:54	10:24		12:54	13:59	15:59	16:24	16:59
Bif. Clèbes	08:30	09:00			11:00	13:00			16:30	
La Fantanette	08:31	09:01			11:01	13:01			16:31	
L'Arge	08:32	09:02	09:32	10:02	10:32	11:02	13:02	14:02	16:02	16:32
Chemin de Pra	08:35	09:05	09:35	10:05	10:35	11:04	13:04	14:04	16:04	16:34
Greppon Blanc	08:37	09:07	09:37	10:07	10:37	11:07	13:07	14:07	16:07	16:37
La Ramuge	08:40	09:10	09:40	10:10	10:40	11:10	13:10	14:10	16:10	16:40
Station	08:41	09:11	09:41	10:11	10:41	11:11	13:11	14:11	16:11	16:41
Télécabine	08:44	09:14	09:44	10:14	10:44	11:14	13:14	14:14	16:14	16:44
Parking Magrappé	08:46	09:16	09:46	10:16	10:46	11:16	13:16	14:16	16:16	16:46



DOSSIER « VIE ASSOCIATIVE »

LA JEUNESSE BARLOUKETTE FÊTE SES 10 ANS



LA JEUNESSE...

Un soir d'avril 2013, les jeunes de Veysonnaz étaient invités à une séance en compagnie du délégué cantonal à la Jeunesse et de la conseillère communale, M^{me} Jasmine Ramondt Fragnière, en charge de la Jeunesse...

Qui aurait cru que cela déboucherait sur une aventure aussi passionnante que celle que nous écrivons depuis bientôt 10 ans ?

Lors de cette soirée, différentes pistes ont été énoncées pour dynamiser la vie des jeunes à Veysonnaz. La création d'une association de jeunes a tout de suite été plébiscitée. Durant quelques semaines, un groupe de travail s'est réuni afin de poser les bases de ce groupement.

C'est le 21 juin 2013, que l'Assemblée constitutive a créé l'association et que les 7 premiers membres du Comité commencèrent à travailler et à mettre en place divers événements plus ou moins festifs.

Depuis maintenant 10 ans, notre jeunesse jouit d'une bonne réputation auprès de la population locale, notamment en raison de son investissement pour dynamiser le village et la participation à différentes actions plus ou moins ponctuelles.

Finalement, de par ses activités, notre association permet également, grâce à l'organisation de diverses manifestations et actions, de faire développer chez nos membres des compétences comme l'organisation d'événements, la gestion de projet et la communication. Il s'agit d'un apprentissage significatif qui leur sera utile toute leur vie, tout comme l'apprentissage des valeurs entourant le bénévolat.

10 ANS ÇA SE FÊTE...

En 2023, notre association soufflera ses 10 bougies. Pour cette occasion, nous souhaitons marquer le coup et proposer un programme placé sous le signe de la convivialité et du partage. La manifestation se déroulera sur 2 jours, à savoir le vendredi 19 et le samedi 20 mai 2023, durant le week-end de l'Ascension.

Le premier soir, c'est un grand repas animé qui attend les membres de la Jeunesse, la population locale et les jeunes environnantes.

Le samedi, la manifestation proposera une série de concerts de groupes régionaux et se terminera par un grand bal. Plus d'informations des deux soirées vous seront communiquées en 2023. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre présence parmi nous à cette occasion.

PROGRAMME DES 10 ANS

VENDREDI 19 MAI

Soirée avec grand repas animé

SAMEDI 20 MAI

Concerts de groupes régionaux et grand bal



CHORALE SAINTE-CÉCILE : HEUREUX CELUI QUI CHANTE !

PROJETS RÉALISÉS

Durant cette saison musicale, la chorale a choisi de proposer à toute la population divers projets musicaux. A notre grande joie, les deux premiers ont rencontré un beau succès ! Cet automne est né un nouveau chœur des funérailles et nous animerons la veillée de Noël avec des enfants et des parents accompagnés de jeunes musiciens (piano, violon, guitare). Au moment où j'écris ces lignes, le projet de Noël est en cours de réalisation. Venez apprécier le résultat le soir du 24 décembre à 18h00 devant la crèche à l'église de Veysonnaz !

PROJETS À VENIR : POP-LOUANGE ET MUSIQUE ACTUELLE

Encouragés par l'écho positif que nous avons rencontré, nous proposerons au printemps à toutes les familles et aux personnes qui le désirent un nouveau projet musical destiné à réhausser et animer la messe de 1ère Communion et la fête patronale du 28 mai 2023. Pour ce jour-là, nous réunirons un orchestre (piano-guitare-batterie et/ou autres instruments) pour accompagner les chanteurs et nous préparerons une messe dans le style Pop-louange (accessible à tous). Les meilleurs chanteurs pourront prendre le micro pour nous faire quelques solos ! Si vous jouez d'un instrument (cuivres, flûte, accordéon...) et que vous voulez nous rejoindre dans ce projet, n'hésitez pas à contacter Jean-Philippe ou quelqu'un de la chorale. Soyez attentifs aux annonces de la chorale par tout-ménage ou par distribution de flyers à l'école.

La chorale cherche encore des idées et des occasions de se produire pour proposer à tous une activité de musique profane (musique irlandaise ? musique de variétés ? autre...) Le projet n'est pas encore mûr. Il pourrait se faire lors de la soirée de la fête au village par exemple. Nous sommes preneurs de toutes les bonnes idées. Si vous en avez, n'hésitez pas à nous en faire part !

Nous nous réjouissons de vous rencontrer soit dans la chorale, soit dans le public lors de nos prochaines prestations chantantes et d'ici là nous vous présentons nos plus cordiales salutations.

Pour la chorale Sainte-Cécile, Jean-Philippe Glassey

Infos et contact : Jean-Philippe Glassey, jpglassey@bluewin.ch ou 079 762 77 57



**JOYEUSES FÊTES ET
MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE !**